

« L'EXPERTISE VUE PAR LE JUGE ET L'AVOCAT »

Honorable Michel Richard, Cour supérieure du Québec
Me Michel Jolin, FACTL, Ad.E., Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.

Le vendredi 24 septembre 2010

En première partie, Monsieur le juge Richard exposera les attentes des juges vis-à-vis les experts, leur rôle et ses limites et leurs responsabilités, les paramètres de leur mandat, les écueils, la qualité des expertises de ces dernières et donnera des exemples jurisprudentiels pour des situations les plus fréquemment rencontrées les impliquant. Il traitera aussi du développement prévisible du témoignage des experts en regard des règles de procédures projetées.

En seconde partie, Me Jolin discutera des méthodes pour adapter les pratiques devant les tribunaux de façon à accroître l'accessibilité, réduire les coûts et les délais et ce sous le titre « *Notre culture devant les tribunaux doit-elle changer?* ».



Palais de justice de Québec
Salle Gabrielle-Vallée (4.01)

13 h 30 à 16 h 30 (avec pause-santé)

Coût : 25\$ par membre du Barreau

*Formation en processus de
reconnaissance auprès du
Barreau du Québec.*

*Le nombre d'heures
reconnues sera de 3.*

- PAUSE-SANTÉ INCLUSE
- PLACES LIMITÉES (150)
- AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SUR PLACE

Vous pouvez prendre connaissance de nos formations à venir et vous y inscrire en consultant notre calendrier au www.barreau.qc.ca/quebec. Pour information, communiquez avec madame Anne Legault au 418-529-0301 poste 25 ou au formation@quebec.barreau.qc.ca.



BARREAU DE QUÉBEC

Palais de justice de Québec
300, boul. Jean-Lesage, bureau RC-21
Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418.529.0301 poste 25
Télécopie : 418.522.4560
Courriel : formation@quebec.barreau.qc.ca
Casier 1

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

24 septembre 2010

Nom : _____

Bureau : _____

Courriel : _____

Paiement: Chèque Visa seulement

N° de carte: _____ Exp.: _____

Signature: _____

TPS: 10677 3328 RT0001 TVQ: 1006205875

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE ET ENVOYER VOTRE PAIEMENT AVANT LE 17 SEPTEMBRE 2010

AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS CETTE DATE